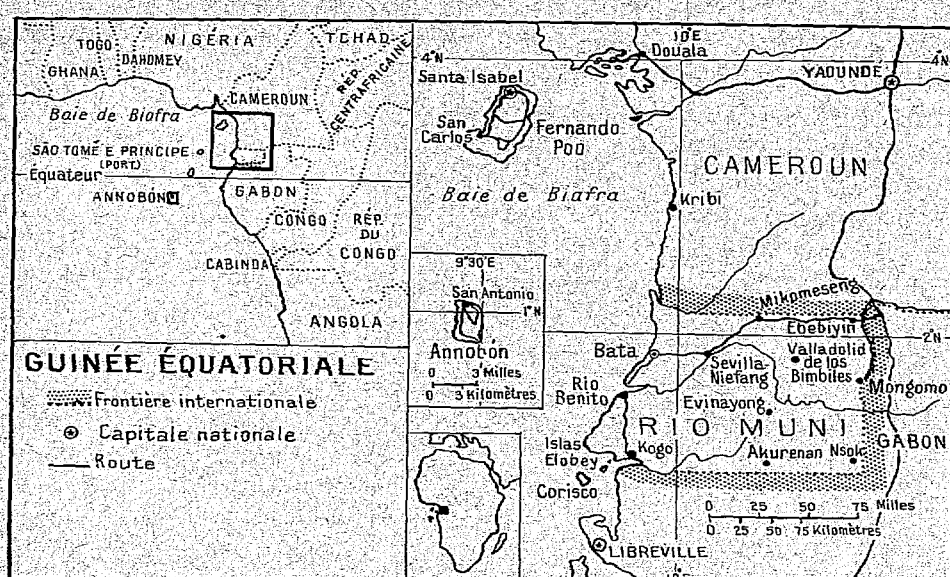


La République de Guinée équatoriale

UN autre État d'Afrique, le quarante et unième, a accédé à l'indépendance le 12 octobre 1968. Depuis 1778, la Guinée équatoriale était une colonie espagnole. Elle avait acquis, le 30 juillet 1959, le statut de province ibérique, puis avait obtenu l'autonomie interne par référendum, le 15 décembre 1963. Au mois d'août dernier, par référendum également, elle a choisi l'indépendance. Des élections générales suivirent au mois de septembre et monsieur Francisco Macias Nguema fut élu premier président de la République de la Guinée équatoriale.



La séparation de la métropole ne s'est pas faite sans tiraillements. A la suite du référendum de décembre 1963 sur la création d'un conseil du gouvernement et d'une assemblée territoriale unique pour les deux provinces, les « non » l'avaient emporté à Fernando Po tandis qu'à Rio Muni l'électorat s'était prononcé pour l'unification. Mais l'Espagne désirait donner suite à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies selon laquelle la Guinée espagnole devait acquérir la souveraineté avant le 1^{er} juillet 1968. C'est pourquoi le Gouvernement espagnol s'efforça d'obtenir le consentement des délégués des deux provinces à son projet de constitution. La première conférence constitutionnelle réunie à Madrid en novembre et décembre 1967 aboutit à un échec à cause des idées séparatistes des délégués de Fernando Po. Mais une deuxième conférence constitutionnelle, tenue en mai et juin 1968, parvint finalement à surmonter les réticences précédentes et les délégués se rallièrent à la nouvelle constitution, qui